

MAIRIE DE LA FALAISE



Téléphone : 01 30 95 64 45
Courriel : mairie@la-falaise.fr
Site internet : www.la-falaise.fr

FLASH n° 52

23 mars 2020

Secrétariat ouvert : les lundis, mardis et vendredis
de 16h à 18h45



www.la-falaise.fr

En raison de la pandémie CORONAVIRUS COVID-19, la mairie de La Falaise est fermée jusqu'à nouvel ordre. Une permanence téléphonique est assurée par votre maire et les adjoints :

Mme DI BERNARDO Maryse, <i>maire</i>	☎ : 06 80 21 82 63
M. COUTREAU Jean-Marie, <i>maire-adjoint</i>	☎ : 06 30 92 83 93
Mme DUCLOS Patricia, <i>maire-adjoint</i>	☎ : 06 03 91 12 44
M. ANDRÉ François-Xavier, <i>maire-adjoint</i>	☎ : 06 77 02 38 07



La messagerie mairie@la-falaise.fr est également consultée tous les jours et le site www.mairie.la-falaise.fr est mis à jour régulièrement.

« La pandémie que nous vivons aujourd'hui a nécessité la mise en place du confinement des familles à leur domicile. Ceci est indispensable pour nous protéger mais très contraignant et peut mettre certains de nos concitoyens en difficulté.

C'est pourquoi nous avons décidé de mettre en place un dispositif d'aide consistant à faire les courses pour les personnes qui ne peuvent le faire elles-mêmes du fait de leur âge, de leur situation familiale, d'un handicap ou de leur état de santé (denrées alimentaires courantes ou médicaments). Nous ne voulons pas concurrencer les services existants mais les compléter pour des personnes qui n'y ont pas accès et qui n'ont ni famille ni voisin pour les aider. Pour en bénéficier, appelez-nous. Donnez votre nom et votre adresse, un ou une élu(e) viendra prendre la commande ou l'ordonnance et vous rapportera votre dû que vous lui rembourserez si nécessaire. Cette entraide est destinée exclusivement aux personnes résidant sur la commune de La Falaise et ayant besoin d'aide. En aucun cas, les personnes ne seront transportées.

Prenez soin de vous, restez chez vous. »

Votre maire
Maryse Di Bernardo



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

Opération « Nation apprenante »

Le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse Jean-Michel Blanquer, en partenariat avec les acteurs de l'audiovisuel public, lance à compter de ce jour l'opération *Nation apprenante*.

France Télévisions, Radio France, Arte et l'Éducation nationale se mobilisent pour mettre à la disposition des professeurs, des élèves de leurs familles des programmes de qualité en lien avec les programmes scolaires. Les émissions diffusées à l'antenne seront ainsi identifiables par le visuel « Nation apprenante ».



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

france.tv
radiofrance
arte

L'ensemble de ces programmes seront également accessibles en podcast, en streaming ou en replay sur les sites internet du ministère ou sur les sites et les plateformes numériques de l'audiovisuel public. L'application Radio France propose ainsi dès aujourd'hui une rubrique « Nation apprenante » comprenant l'ensemble des contenus éducatifs de ses chaînes.

Aubergenville, le 19 mars 2020

Déchets : GPS&O lance un appel au civisme et à la responsabilité de tous !

En cette période de crise sanitaire, le service déchets de la communauté urbaine réussit à maintenir l'ensemble des collectes, telles que prévues au calendrier et ce jusqu'à nouvel ordre. Afin d'assurer la continuité de cette activité dans de bonnes conditions, les habitants sont encouragés à faire preuve de civisme.

Depuis le début de la crise du coronavirus, les équipes de collecte de tri et de traitement des déchets ménagers sont pleinement mobilisées afin d'assurer, au quotidien, leurs missions de terrain en dépit des difficultés.

Or, depuis le début de la semaine, on constate que le confinement est propice au grand « nettoyage de printemps » et au jardinage. Il en résulte une augmentation générale du volume des déchets - ménagers, verts et encombrants - liée à ces activités. Parallèlement, on observe la multiplication des incivilités de type dépôts sauvages et un relâchement général dans le respect des consignes de présentation des déchets.

Pourtant, la situation actuelle nous impose plus que jamais de réduire nos flux de déchets et de veiller au respect des consignes relative à leur présentation.

C'est pourquoi, la communauté urbaine appelle les habitants du territoire à faire preuve de civisme et à faciliter le travail des agents de terrain qui œuvrent, dans des conditions dégradées, pour remplir leur mission de salubrité publique dans l'intérêt de tous.

Les consignes à respecter

Pour rappel, les consignes à respecter en fonction de la nature des déchets :

- Les ordures ménagères doivent être présentées en sacs fermés dans les bacs. Pour rappel, les mouchoirs, masques, lingettes ou gants en plastique doivent être jetés dans des sacs étanches puis déposés dans des bacs
- Les emballages recyclables sont présentés en vrac, dans les bacs ou bornes d'apport volontaires prévus à cet effet
- Les bouteilles, pots et bocaux en verre sont présentés en vrac, dans les bacs ou bornes d'apport volontaires prévus à cet effet
- Les déchets végétaux sont collectés en bac ou en sacs en papier à hauteur d'un seul bac ou de 3 sacs maximum par collecte
- Les encombrants sont ramassés, aux dates indiquées sur les calendriers, à hauteur d'1m3 maximum par foyer et par collecte

La communauté urbaine recommande également de stocker dans la mesure du possible les déchets comme le verre, les déchets végétaux ou les encombrants et d'adopter toutes les solutions visant à réduire le volume des poubelles : le compostage, le réemploi, la réparation, l'achat de produit en vrac, la cuisine zéro déchet...

Afin de favoriser les changements de comportement, GPS&O diffusera sur ses réseaux sociaux une sélection de bons plans, conseils, tutos pour s'engager sur la voie de la réduction des déchets.